

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le lundi 3 juin 2024, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) : Mesdames Suzanne Jutras et Elizabeth Bernatchez
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Gaétan Roy et Sylvain Hamel.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Sylvain Drolet, directeur général est présent.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

2024-06-88.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en laissant le varia ouvert.

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux de mai**
- 4. Suivi des résolutions et/ou dossiers**
- 5. Période de questions du public**
- 6. Rapport des activités du maire et des conseillers(ères)**
- 7. Demande de contributions ou d'appui**
 - 7.1 Demande de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur
 - 7.2 Demande de la FADOQ – P'tit pub
- 8. Administration générale**
 - 8.1 Dépôt de l'état des activités financières et rapport des délégations
 - 8.2 Adoption, paiement et ratification des comptes de mai 2024
 - 8.3 Demande d'autorisation Oscar D'Hu – « Nanofest »
 - 8.4 Suivi – Pont couvert – échéancier (DTA)
 - 8.5 Autorisation et signature contrat d'achat pour la tour de télécommunication
 - 8.6 Modification à la politique des OBNL – Formulaire allégé
 - 8.7 Période de fermeture du bureau pour la période estivale
- 9. Pause santé**
- 10. Incendie et sécurité publique**
 - 10.1
- 11. Réseau routier – voirie**
- 12. Hygiène du milieu**
- 13. Urbanisme, aménagement et développement**
- 14. Loisir et culture**
 - 14.1Projet Nouveaux Horizons – contrat et autorisation de paiement
- 15. Correspondance**
- 16. Sujets divers**
- 17. Période de questions**

18. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 13 MAI 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance du 6 et 13 mai 2024, qu'ils ont pris connaissance de son contenu,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

2024-06-89

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux du 6 et 13 mai 2024 et que les procès-verbaux soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET DES DOSSIERS

La majorité des suivis pour les résolutions se sont effectués dans les deux premières semaines.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS(ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 6 mai – conseil municipal
- 8 mai – rencontre M. Langlois/Mme Gagné
- 9 mai – rencontre brigade Ose le Haut
- 11 mai – activité MRC marche et court à Bury
- 13 mai – rencontre patrimoine Chloé Southam
- 13 mai – atelier de travail – assemblée spéciale
- 14 mai – rencontre CSP – MRC Sûreté du Québec
- 16 mai – rencontre OBNL – présentation
- 22 mai – rencontre Teams – comité déchets Scotstown
- 23 mai – rencontre pour mobilité durable MTQ Teams
- 27 mai – atelier de travail – conseil de Lingwick
- 28 mai – réunion Ose le Haut MRC – Teams
- 29 mai – rencontre notaire – CLD
- 30 mai – réunion comité superviseur Marécage des Scott
- 30 mai – réunion à Hampden – entente 257 entretien

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 9 mai – atelier de travail MRC
- 15 mai – conseil de la MRC

LA CONSEILLÈRE ELIZABETH BERNATCHEZ, SIÈGE NO. 1

- 27 mai – atelier de travail – conseil de Lingwick

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE NO. 2

- 6 mai – conseil municipal
- 8 mai – rencontre M. Langlois/Mme Gagné
- 13 mai – atelier de travail – assemblée spéciale
- 15 mai – Régie des Rivières
- 16 mai – rencontre OBNL – présentation
- 27 mai – atelier de travail – conseil de Lingwick
- 28 mai – rencontre – gestion de risques remplacement du Maire

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 16 mai – CA du transport HSF

LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE NO. 3

- 6 mai – conseil municipal
- 8 mai – rencontre M. Langlois/Mme Gagné
- 13 mai – atelier de travail – assemblée spéciale
- 16 mai – rencontre OBNL – présentation
- 27 mai – atelier de travail – conseil de Lingwick

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE NO. 4

- 1 mai – AGA du journal le Reflet
- 6 mai – conseil municipal
- 13 mai – atelier de travail – assemblée spéciale
- 15 mai – Lac à l'épaule avec journal Le Haut-Saint-François
- 16 mai – rencontre OBNL – présentation
- 22 mai – réunion service de collecte des matières résiduelles
- 22 mai – assemblée ordinaire du journal Le Haut-Saint-François
- 27 mai – atelier de travail – conseil de Lingwick
- 30 mai – rencontre MRC Loisirs

LE CONSEILLER SYLVAIN HAMEL, SIÈGE NO. 5

- 6 mai – conseil municipal
- 13 mai – rencontre patrimoine Chloé Southam
- 13 mai – atelier de travail – assemblée spéciale

LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE NO. 6

- 6 mai – conseil municipal
- 13 mai – atelier de travail – assemblée spéciale
- 16 mai – rencontre OBNL – présentation
- 27 mai – rencontre Hampden – route 257 entretien
- 27 mai – atelier de travail – conseil de Lingwick
- 30 mai – rencontre de travail – route 257 entente (bureau municipal)

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUIS

7.1 DEMANDE DE CONTRIBUTION ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

CONSIDÉRANT la demande faite par l'école Notre-Dame-Du-Sacré-Cœur concernant une contribution ayant pour objectif d'amasser des fonds pour les sorties scolaires,

2024-06-90

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser le versement d'une contribution de 100.00 \$ au compte 02-701-00-970

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 DEMANDE DE LA FADOQ – « P'TIT PUB SAISON 2024 »

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ a accepté de prendre en charge la responsabilité administrative du « P'tit Pub » pour l'été 2024;

CONSIDÉRANT la demande d'utilisation de l'abri permanent, système de son si le système est disponible ainsi que les terrains avoisinants pour tous les vendredis du 30 juin au 6 septembre;

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis de boisson sera faite pour cette période;

CONSIDÉRANT QUE le club FADOQ, par sa tenue du « P'tit Pub », rend service aux aînés ainsi qu'à toute la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le conseil croit que la vie communautaire est essentielle à la communauté;

CONSIDÉRANT le besoin de renouveler la caisse enregistreuse,

2024-06-91

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU d'autoriser la tenue du « P'tit Pub » à l'abri permanent à tous les vendredis du 30 juin au 6 septembre;

D'autoriser la demande de permis de boisson pour ces dates;

D'autoriser à même le budget MADA l'achat d'une nouvelle caisse enregistreuse au coût de 500.00 \$ plus taxes et que cet équipement restera la propriété de la municipalité pour les besoins d'autres OBNL advenant que les activités du « P'tit Pub » cessent définitivement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 DÉPOT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La situation financière en date du 31 mai 2024 a été déposée à chacun des membres du conseil.

8.2 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES DE MAI 2024

2024-06-92

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant au chèque déboursé numéro 202400181 au chèque déboursé numéro 202400232 soit acceptée et leurs paiements autorisés pour un montant de 47 419.41 \$ et de 25 647.22\$ pour les salaires du mois de mai des employés et des élus.

Salaires :

2024-05-02	4 241.13 \$
2024-05-05	3 956.21 \$
2024-05-09	4 371.35 \$
2024-05-16	4 351.09 \$
2024-05-23	4 302.41 \$
2024-05-30	4 425.03 \$
Total	25 647.22 \$

Déboursés

202400181 (I)	452	9042-6909 QUÉBEC INC. (LA	Contrat de copies du 28 avril au 28	716,82 \$
202400186 (I)	719	Lapointe Guy	Déplacement mois avril 2024	43,66 \$
202400187 (I)	275	Suzanne Jutras	Déplacement mois avril 2024	70,80 \$
202400189 (I)	8	Hydro-Québec	Éclairage public du 1 au 30 avril 2024	274,77 \$
202400190 (I)	1068	Robert Gladu	Déplacement du mois avril 2024	88,56 \$
202400192 (I)	21179	495 SC CLASSIQUE	Balayage des rues + 257	4 805,95 \$
202400193 (I)	1002	ALEXANDRE LATULIPPE	Achat veste manteau	45,98 \$
202400194 (I)	1076	ISABELLE POULIN	Gant nitrite	87,43 \$
202400195 (I)	6	Pierre Chouinard & Fils	Carburant diesel 1573,20l	2 772,88 \$
202400196 (I)	8	Hydro-Québec	Chauffage centre comm. 18 mars	1 497,35 \$
202400197 (I)	18	JN Denis Inc.	Bolt métrique et câble de winch acier	778,76 \$
202400198 (I)	29	Quincaillerie N.S. Girard	Composite joint premel + nettoyant	68,33 \$
202400199 (I)	173	TGS Industriel inc.	Bouteille oxygène 6,90m3	104,42 \$
202400200 (I)	537	Superior Sany Solutions	Erreur passé 2 fois dans le compte	123,21 \$

202400201 (I)		726	Valoris - Régie HSF et	Déchets municipalité 2 avril 2024	1 952,64 \$
202400202 (I)		836	Signalisation de l'Estrie	Divers panneaux, poteaux carrés	2 792,68 \$
202400203 (I)		945	EXCAVATION LYNDON BETTS	Voyage de roches pour ch. Fontainebleau	4 081,86 \$
202400204 (I)		1092	SYLVIE ETHIER	Déplacement mois avril 2024	140,16 \$
202400205 (I)	21180	186	Garage Claude Morin	2 connecteurs de batterie	16,95 \$
202400206 (I)	21181	320	Fonds de l'information - territoire	Avis mutation (1) rôle évaluation (2)	18,00 \$
202400207 (I)	21182	468	SERVICE DE PNEUS	Crevaison niveleuse démonté	246,04 \$
202400208 (I)	21183	639	Centre de rénovation G. Doyon	Peinture pour le local 314	57,48 \$
202400209 (I)	21184	641	Centre agricole Expert inc.	filtre fuel spin-on	2 227,90 \$
202400210 (I)	21185	734	Centre d'extincteur SL	Inspection générale des extincteurs	1 416,81 \$
202400211 (I)	21186	1035	LONGUS ESTRIE	4 anneaux d'arrêt	147,58 \$
202400212 (I)	21187	1086	Bumper to Bumper	Liquide à polir, serre-fils, tye-rap, multi	511,00 \$
202400213 (I)	21188	1158	Harnois énergies	Propane garage et caserne	759,27 \$
202400214 (I)	21189	84	Le Reflet, journal communautaire	Renouvellement au journal 2024-	250,00 \$
202400215 (I)	21190	1041	BIBLIOTHÈQUE DE LINGWICK	Contribution année 2024-2025	250,00 \$
202400216 (I)		8	Hydro-Québec	Électricité garage 1 mars au 30 avril	774,82 \$
202400219 (I)		1113	ÉLÉVATION	Maintenance semestrielle de	225,00 \$
202400220 (I)		726	Valoris - Régie HSF et	Déchets municipalité 30 avril 2024	1 914,56 \$
202400221 (I)		918	SERVICES DE CARTES	Treuil garage	1 114,61 \$
202400224 (I)		1060	DTA Consultants S.E.N.C.	Consultation pont McVetty	731,38 \$
202400228 (I)	21192	162	LES CONSTRUCTIONS LEO	Fosse septique subv. Mme Marie-	15 251,66 \$
202400229 (I)		1092	SYLVIE ETHIER	Publipostage pour les encombrants	53,15 \$
202400230 (I)	21193	383	Comité de la Fête nationale	Aide financière Fête Nationale 2024	780,00 \$
202400231 (I)		1092	SYLVIE ETHIER	Achat fleurs vivaces année 2024	224,06 \$
202400232 (I)		1092	SYLVIE ETHIER	Achat savon vaisselle pour centre	2,88 \$
					47 419,41 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 DEMANDE D'AUTORISATION – NANOFEST – OSCAR-D'HU

CONSIDÉRANT la demande présentée par le Centre culturel Oscar-D'Hu pour tenir un évènement sur le site du pont couvert les 23, 24 et 25 août 2024 ;

CONSIDÉRANT la fermeture actuelle du pont couvert;

CONSIDÉRANT QUE les demandes concernent tous les chapiteaux, praticables, chaises pliantes, éclairages mobiles, station d'eau et l'électricité des deux panneaux électriques ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a remis le formulaire dûment rempli soit l'annexe A de la Politique des OBNL,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

2024-06-93

ET RÉSOLU

QUE le site du pont couvert soit réservé sans frais sous la responsabilité du Centre Culturel Oscar-D'Hu, du mardi 20 août au mardi 27 août 2024 inclusivement pour le montage, la tenue de l'évènement et le démontage pour l'évènement « NANOFEST » et que les organisateurs soient autorisés à camper sur le site durant cette réservation;

QUE le site demeure accessible gratuitement au public, sauf les jours de l'évènement soit : vendredi, samedi et dimanche les 23, 24 et 25 août 2024

où un droit d'entrée est prévu et que le 25 août il y aura gratuité pour les résidents de Lingwick;

QUE les nuits du 23 au 24 août ainsi que du 24 au 25 août, les participants à l'activité soient autorisés à faire du camping sur le site du pont couvert;

Qu'un feu de dimension « feu de camp » soit autorisé pour les 22, 23, 24 et 25 août 2024 sur le terrain formant le plateau au bas du pont couvert, à l'endroit prévu à cet effet et il devra être sous surveillance constante. Les conditions climatiques devront le permettre et un permis de feu devra être obtenu au préalable à la Régie des Incendies des Rivières et un pompier de la Régie des Rivières doit être autorisé à faire les vérifications d'usage sur le site;

;

QUE la municipalité autorise le Centre Culturel Oscar D'Hu à obtenir un permis d'alcool auprès de la Régie des alcools et des jeux pour les 23, 24 et 25 août 2024 ;

QUE la municipalité transmette à l'assureur les détails de l'activité et qu'il transmettra au Centre Culturel Oscar D'Hu toutes questions relatives à l'activité ;

QUE la municipalité autorise le Centre Culturel Oscar D'Hu à faire jouer de la musique pendant la nuit du 23 au 24 août et du 24 au 25 août 2024 ;

QUE l'organisme réserve le matériel suivant :

- 4 chapiteaux : à des fins logistiques, nous avons besoin des chapiteaux du 21 août au 27 août 2024;
- Tous les praticables : du 21 août au 26 août 2024 ;
- Toutes les chaises pliantes : du 23 août au 27 août 2024 ;
- Station d'eau mobile : du 22 août au 27 août 2024 ;
- Éclairage solaire : les quatre luminaires solaires portatifs et tous leurs poteaux du 21 août au 27 août 2024 ;
- Électricité : les deux panneaux électriques portatifs (distributeur) et l'extension 240V du 21 août au 27 août 2024.;

QUE la municipalité interdit strictement la baignade sur le site tel que prévu actuellement en tout temps sur le site et restreint l'aménagement du terrain boisé afin de protéger tous les espaces pouvant abriter des plantes vivaces

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 SUIVI – PONT COUVERT – ÉCHÉANCIER DE DTA

CONSIDÉRANT la dernière résolution du conseil pour les travaux d'investigation du pont soit 2024-05-79;

CONSIDÉRANT QUE selon l'ingénieur de DTA, il est préférable de faire l'investigation totale du pont afin de mettre à jour le carnet de santé, d'établir une capacité portante et d'établir un plan plus appuyé sur les travaux à effectuer pour le passage piétonnier;

CONSIDÉRANT QUE selon les dernières discussions avec le député, le pont aurait déjà été coté et qu'il était trop tard pour arrêter la demande,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

2024-06-94

ET RÉSOLU de confirmer à la firme DTA l'engagement d'un montant budgétaire de 21,000 \$ plus taxes afin de faire l'investigation du pont avec l'échéancier déposé par l'ingénieur soit l'inspection dans les 2 à 3 semaines prochaines et le rapport d'inspection transmis les 3 à 4 semaines suivant l'inspection.

QUE le montant de l'analyse soit pris à même le fonds de roulement remboursable sur deux ans soit 2025 et 2026 et qu'une demande de subvention soit faite pour récupérer au maximum cette somme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 AUTORISATION ET SIGNATURE DU CONTRAT D'ACHAT DE LA TOUR DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François désire se départir de la tour de communication située sur le terrain de l'hôtel de ville de la municipalité de Lingwick;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà manifesté son intérêt d'acheter ladite tour;

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder par contrat de vente pour officialiser le transfert de propriété au montant de 190\$,

EN CONSÉQUENCE

2024-06-95

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Lingwick procède à l'achat de la tour de communication tel que décidé en avril dernier (résolution 2024-04-64) et autorise le maire Robert Gladu et le directeur général Sylvain Drolet à signer le contrat d'achat de la tour avec la MRC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.6 MODIFICATION À LA POLITIQUE DES OBNL – FORMULAIRE ALLÉGÉ

CONSIDÉRANT la rencontre du 16 mai dernier;

CONSIDÉRANT les modifications proposées acceptables,

EN CONSÉQUENCE

2024-06-96

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de modifier le 4^e picot de l'article 5 de la Politique d'aide financière et de soutien aux OBNL, « le rapport financier de l'activité concerné par la demande, le remplacer par : Dans un délai de deux mois après l'utilisation de l'aide accordée ou des services rendus, le rapport financier de l'activité concernée et l'utilisation prévue des surplus monétaires générés par l'activité selon la description prévue à l'article 218 de la loi sur les compagnies (partie 3);

QUE l'article 9 de ladite politique soit abrogé;

QUE le formulaire allégé soit accepté tel que présenté à l'atelier de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.7 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

2024-06-97

ET RÉSOLU d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période estivale soit du 22 juillet au 2 août inclusivement. Madame Éthier sera tout de même en poste pour les payes, la poste et les comptes à payer afin de réduire le travail du

retour. De plus, pour ce qui est du service de voirie, les vacances seront les semaines de la construction. Alexandre sera la personne sur place pendant les semaines de vacances.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 9. PAUSE SANTÉ
- 10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE
- 12. HYGIÈNE DU MILIEU
- 13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 PROJET NOUVEAUX HORIZONS – CONTRAT ET AUTORISATION DE PAYER

CONSIDÉRANT la signature de l'entente pour le projet Nouveaux Horizons;

CONSIDÉRANT le versement de la subvention estimée à 20,757.00 \$,

EN CONSÉQUENCE

2024-06-98

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU de faire un premier versement de 12,000 \$ plus taxes afin de garantir la commande des équipements et que les travaux se réalisent dans un délai d'environ 30 jours suivant la commande à moins de rupture de matériel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée et sera archivée.

16. Varia – Ouvert

16.1 FÉLICITATIONS – CÉLINE GAGNÉ – PRIX ARTISAN POUR LA FÊTE NATIONALE

Le conseil municipal tient à féliciter et à remercier Céline Gagné pour le « PRIX ARTISAN » et son implication au fil des d'années pour faire l'organisation de la fête nationale et ainsi faire rayonner la municipalité de Lingwick. Le mot de félicitations sera envoyé au Reflet pour parution.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-06-99

Il est proposé par le conseiller Guy Lapointe de lever l'assemblée à 20h20.

Je soussignée, Sylvain Drolet, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Sylvain Drolet
Directeur général et greffier-trésorier